



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

Autour de l'école :

Périscolaire - Restauration



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

À la rentrée 2025, la Ville de Luc-la-Primaube renforce son engagement pour l'enfance et fait évoluer l'organisation des accueils périscolaires.

Construit avec nos partenaires, l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, place le bien-être des enfants au cœur de chaque journée, dans des espaces rénovés, fonctionnels et chaleureux.

Elaboré en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), ce nouveau mode d'organisation traduit la volonté de la collectivité de proposer un accueil modernisé, adapté aux rythmes des enfants, tout en répondant aux besoins organisationnels des familles.

Grâce à des animations de qualité et à des équipes impliquées, la Ville souhaite accompagner vos enfants dans leur épanouissement tout en facilitant le quotidien des familles.



Autour de l'école

La mise en place d'une nouvelle organisation périscolaire se traduit par la création d'un Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) coconstruit avec la MJC de Luc-la-Primaube, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron.

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole est la structure de loisirs rattachée à l'école les jours de classe. **Les ALAE fonctionnent les midis du CP au CM2 et les soirs après la classe de la PS au CM2.**

Les sites d'accueil périscolaires

- Ecole Jean Boudou – 3, place du Ségala
12450 LUC-LA-PRIMAUBE 05.65.69.55.57
- Ecole Saint Jean – 16, rue des écoliers
12450 LUC-LA-PRIMAUBE 05.65.71.40.94
- Cœur de Bourg – 11, place du bourg
12450 LUC-LA-PRIMAUBE 05.65.71.34.23

L'équipe d'animation

- 1 coordinatrice multisites MJC en charge de la coordination pédagogique des temps ALAE
- 1 animateur référent-pédagogique MJC par site garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et d'animation
- Des agents municipaux diplômés et qualifiés répartis en 3 équipes distinctes : 1 équipe animation, 1 équipe restauration et 1 équipe entretien des locaux.

Le fonctionnement de l'ALAE

- Les programmes d'activités sont élaborés et affichés sur chaque site en lien avec les projets d'école et les enseignants.
- La Ville de Luc-la-Primaube est l'organisateur des accueils périscolaires, elle est l'interlocuteur privilégié pour les demandes des familles.

Où inscrire mon enfant



- ➔ Sur le Portail Familles
- ➔ Mairie 6 place du Bourg / Mairie Annexe 8 imp. de l'Etoile
05.65.71.34.20

Modalités d'inscriptions : les réservations ne seront possibles que si le dossier administratif est complet.

Portail Familles

- ➔ Gérez tout au long de l'année scolaire les réservations des repas.
- ➔ Accédez aux tarifs, menus et aux programmes des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole.

The screenshot shows the official website of the Ville de Luc-La-Primaube. At the top, there is a header with the city's name and a logo. Below the header, a welcome message reads: 'Bienvenue sur le portail de Ville de Luc-La-Primaube. Vous pouvez faire des demandes, accéder à vos factures, réserver des activités...'. There are two buttons: 'Site Mairie de Luc-La-Primaube' and 'Payer votre facture en ligne'. A login section titled 'Connecter vous au Portail' contains fields for 'Email (obligatoire)' and 'Mot de passe', a 'Se connecter' button, and a link 'Je n'ai pas à moi connecter'. Below the login section is a 'Créer un compte' button. At the bottom, there are four icons representing different services: 'Mon espace citoyen', 'Espace famille', 'Espace facturation', and 'Nous contacter'.

L'accueil du matin



Dans tous les établissements scolaires,
les enfants peuvent être accueillis avant la classe,
en arrivée échelonnée dès l'ouverture des
accueils du matin à 7h30 et jusqu'à 8h35.

Les tarifs

Deux créneaux tarifaires pour l'accueil du matin, identiques aux
années précédentes :

- De 7h30 à 8h35 : 1,30 € pour les familles de la commune / 1,80 € pour les familles hors commune.
- De 8h00 à 8h35 : 1,10 € pour les familles de la commune / 1,60 € pour les familles hors commune.





L'accueil du midi



Garderie temps méridien

Pour les externes

- Temps d'accueil gratuit de 12h00-12h15
- Retour possible à l'école à 13h30 au plus tôt.

Pour les enfants de maternelle demi-pensionnaires

- Repas au restaurant scolaire avec service à table suivi d'un temps calme ou de la sieste.

ALAE Méridien

Pour les demi-pensionnaires en élémentaire CP au CM2

12h00-14h00

Repas au restaurant scolaire.

En self- service pour les élèves en élémentaires

Animations et activités périscolaires

Elaborées pour respecter le rythme de l'enfant

Encadrement par des animateurs formés et diplômés

Avec des activités calmes ou dynamiques pour faciliter la reprise des cours.





L'accueil du midi



Repas fournis par Ansamble, restauration collective

Mise en place d'animations régulières avec des producteurs Locaux.

Aménagement de 2 self-services

Ecole Jean Boudou et Cœur de Bourg à Luc

Autonomie des enfants et respect du rythme propre à chaque enfant

Espace de débarrassage réorganisé et implication des élèves dans le tri des restes alimentaires, des emballages et des déchets compostables

Service à table pour les maternelles



Les Tarifs

TARIFS TEMPS MERIDIEN	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF1	QF2	QF3	QF4
Pause méridienne maternelle	2.90 €	3.60 €	4.10 €	4.50 €	6.80 €			
Pause méridienne élémentaire	3.15 €	4.35 €	5.10 €	5.70 €	7.55 €	8.05 €	8.30 €	8.50 €

L'accueil de fin d'après-midi



Après la classe, l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole fonctionne de 17h00 à 18h15

Animations et activités

Activités variées s'appuyant sur 5 axes :

- Animation d'espaces ludiques et éducatifs
- Pédagogie par le jeu
- Articulation avec les projets de l'école
- Respect du rythme quotidien de l'enfant
- Communication avec les parents



Garderie

- Garderie Soir Gratuite : 16h45-17h00
- Garderie tardive après 18h15 jusqu'à 19h00



Les Tarifs

TARIFS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SOIR	COMMUNE			
	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
ALAE Soir	0,65 €	1,15 €	1,40 €	1,60 €
Garderie tardive	1,60 €			
Hors commune	+ 0,50 € par temps d'accueil			

L'accueil de fin d'après-midi



Les autres dispositifs proposés aux familles

L'Etude surveillée – École Jean Boudou

Temps pour les devoirs permettant un accompagnement pédagogique avec les enseignants

Sur inscription /En élémentaire uniquement. Tarif : 1.60 €

L'accompagnement à la scolarité -MJC

CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)

Du CP au CM2 : 2 fois par semaine (en dehors des vacances scolaires) après l'école.

À Luc uniquement cette année (Espace d'animation) le lundi et le jeudi de 16h45 à 18h15. Inscription auprès de la MJC.

Dispositif « Lire & Faire Lire »

Des bénévoles de la Ligue de l'enseignement et de l'Union Départementale des Associations Familiales interviennent ponctuellement sur chaque site de 17h à 18h.

Vie associative - La Ville soutient la vie associative et accompagne les familles

Les 60 associations de la commune proposent une diversité d'activités sport et loisirs. Les contacts sont accessibles sur le site www.luc-la-primaube.fr

La Ville offre un Pass Sport et Loisirs d'un montant de 30 € à chaque jeune, à déduire de l'inscription dans une association locale. Ce dispositif concerne les enfants dès 3 ans et les jeunes jusqu'à 25 ans sur justificatifs. Retirez les Pass de vos enfants à la Mairie de Luc-la-Primaube (Luc) ou à la Mairie Annexe.

L'accompagnement des familles

Une tarification accessible

Une tarification accessible, modulée et dégressive en fonction des revenus des familles (impôt sur le revenu) en cohérence avec les préconisations de la CAF de l'Aveyron.

Les forfaits

La collectivité soutient les familles avec la mise en place de :

- Deux forfaits mensuels
- Un plafonnement familial à destination des familles nombreuses

FORFAITS MENSUELS*	COMMUNE			
	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
Forfait mensuel complet	65,00 €	85,00 €	95,00 €	105,00 €
Forfait mensuel temps méridien	35,00 €	55,00 €	60,00 €	70,00 €
Hors commune	(+) 40€			

**Tarif appliqué automatiquement à l'avantage des familles selon leurs consommations*

Accueils personnalisés adaptés

Accueils personnalisés adaptés aux besoins des enfants dans le cadre des Projets d'Accueil Individualisé (P.A.I.), dans la limite des capacités et des ressources de nos accueils périscolaires.

Exemples de simulations tarifaires

→ Famille avec 1 enfant - Tranche 2

Matin (7h30-8h35) : 1,30 €
Méridien (ALAE + Repas) :
0,75 € + 3,60 € = 4,35 €
Soir (16h45-18h15) : 1,15 €
Total journée : 6,80 €
Forfait mensuel complet : 85 €

2024-2025

Avant la mise en place de l'ALAE

Matin : 1.30 €
Méridien : 3.60 €
Soir : 1.60 €
Journée : 6,50 €
Mois complet
18 jours : 117 €

→ Famille avec 2 enfants - Tranche 3 (élémentaire)

2 enfants utilisent uniquement le temps méridien :
Tarif cumulé : (1,00€ + 4,10€) X 2 = 10,20€
Forfait mensuel ALAE méridien :
60 € /enfant = 120 € pour les deux

2024-2025

Avant la mise en place de l'ALAE

Méridien : 8.20 €
Mois complet
18 jours : 147.60 €

→ Famille avec 3 enfants - Tranche 1 (plafonnement familial)

Chaque enfant utilise tous les temps :
total journalier théorique = 5,10 € x 3 = 15,30 €
Forfait mensuel complet :
65 € par enfant → 195 € pour les 3 enfants
Plafonnement familial : 180 €
La famille ne paie pas plus de 180 € / mois
même pour 3 enfants

2024-2025

Avant la mise en place de l'ALAE

Journée : 17,40 €
Mois complet
18 jours : 313.20 €



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

Contacts



Mairie de Luc-la-Primaube
6 place du Bourg
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
05.65.71.34.20

mairie@luc-la-primaube.fr
www.luc-la-primaube.fr

